



## ÉDITORIAL

**Madame, / Monsieur, chers assurés,**

Malgré la guerre en Ukraine, l'inflation galopante ainsi que la hausse globale des taux d'intérêt, la SVE a su mieux résister aux turbulences de l'exercice 2022 que l'on aurait pu s'y attendre. Bien que la performance soit négative, grâce à un degré de couverture toujours aussi réjouissant – 118,4% –, elle a pu créditer à ses assurés un intérêt élevé, à savoir 5,5%. Pour en savoir plus, voir page 2.

Grâce au bon état financier de la SVE, ses assuré-e-s ainsi que ses titulaires de rente bénéficient de rémunérations, resp. de rentes supplémentaires exceptionnelles.

### Le moment de choisir votre plan d'épargne

Comme chaque printemps, cette année encore, le choix du plan d'épargne personnel a la cote. Vous trouverez tous les délais en page 3.



**Pedro Fischer**  
Directeur de la  
communication et  
du marketing

## SARON

# Nouvelle hypothèque à la SVE

Vous cherchez un financement souple et illimité pour votre bien immobilier? Si vous suivez les marchés boursiers et que vous ne craignez pas les fluctuations des taux d'intérêt à court terme, vous pouvez profiter de **taux d'intérêt attrayants** avec une hypothèque SARON.

Les hypothèques SARON, qui existent depuis 2009, suivent l'évolution du marché monétaire: si les taux d'intérêt augmentent, elles paient davantage; s'ils chutent, elles paient moins. Désormais, la SVE propose, outre des hypothèques à durée variable et fixe, des hypothèques SARON. ■

### CHIFFRE DU MOIS

120,7%

Tel était le degré effectif de couverture de la SVE au début de mars 2023.

Informations complémentaires sous:  
<https://www.sve.ch/SVE/Hypothekendarlehen>

# Une bonification supplémentaire – tout bénéfique pour vous!

Le Conseil de fondation se réjouit de vous annoncer **que tous les assurés ainsi que les bénéficiaires de rente profitent de la bonne situation financière de la SVE.**



### Assurés actifs

Vous recevrez une **rémunération supplémentaire unique de la SVE** de 2% sur votre avoir de vieillesse au 31 décembre 2022. Le montant sera crédité sur votre avoir de vieillesse au 1<sup>er</sup> mai 2023 et portera des intérêts à partir de cette date.



### Bénéficiaires de rente

Vous recevrez une **bonification supplémentaire unique en 2023.** Elle tient compte des différents taux de conversion, en l'occurrence la promesse d'intérêt au moment de la retraite. Elle vous sera versée en mai, en même temps que la rente mensuelle.

→ En mai, vous recevrez de plus amples informations par voie postale.

**RAPPORT D'ACTIVITÉS**

# Le degré de couverture élevé a permis une rémunération globale de 5,5%

L'Institution de prévoyance Sulzer (SVE) n'a pas été épargnée. La guerre en Ukraine et la forte poussée inflationniste ainsi que le niveau d'intérêt global ont eu des répercussions négatives sur toutes les catégories de placements, à l'exception de l'immobilier direct. La performance de la SVE a été, par conséquent, négative et le degré de couverture a reculé.

## PERTES ÉLEVÉES SUR LES MARCHÉS BOURSIERS ET OBLIGATAIRES

La reprise économique rapide et marquée après l'effondrement des marchés financiers dus à la pandémie de Coronavirus a conduit à des pénuries d'approvisionnement et à une hausse des prix. Du fait de la guerre, l'énergie et les produits alimentaires ont encore une fois nettement augmenté, renforçant la tendance à la hausse. Les taux d'inflation ont progressé dans le monde entier, atteignant des niveaux record. Après des années de politique des taux d'intérêts négatifs, la Banque nationale suisse a relevé ses taux directeurs de -0,75% à +1% en plusieurs étapes. Ce tournant abrupt et la crise géopolitique ont provoqué de fortes chutes sur les marchés boursiers et obligataires. Les principales Bourses ont perdu entre 15 à 20% de valeur au

cours de l'année écoulée. En même temps, la nette hausse des rendements des emprunts à plus long terme a conduit à des pertes de pourcentage à deux chiffres. Quant aux obligations, l'année 2022 aura été la plus mauvaise depuis plus d'un siècle.

## PERFORMANCE DE -4%, TAUX DE COUVERTURE DE 118,4%

Toutes les catégories de placement – à l'exception de l'immobilier direct – ont clôturé l'année sur un résultat négatif. La performance de -4% est inférieure au rendement visé à long terme (2,6%) et nettement en dessous du rendement de l'exercice précédent, qui était de 7,6%. Le degré de couverture a diminué à la fin décembre, passant à 118,4% (contre 126,7% fin 2021). Une bonne nouvelle toutefois: la performance a dépassé de 2,6% l'in-



## RAPPORT ABRÉGÉ 2022

Vous trouverez de plus amples détails dans le rapport abrégé 2022 en annexe de ces SVE News ou dans le Rapport annuel complet en allemand, téléchargeable sous: [→ www.sve.ch/FR/FR/documents](http://www.sve.ch/FR/FR/documents) Rubrique «Rapports annuels»

dicede référence de la SVE. Cet écart s'explique en raison de la durée courte des obligations. Les placements immobiliers directs ont joué un rôle stabilisateur, avec un rendement de 7,3%, contribuant de manière très positive à ce résultat.

## INTÉRÊT ÉLEVÉ (5,5%) ET PAIEMENT SUPPLÉMENTAIRE

Compte tenu d'un taux de couverture toujours élevé, le Conseil de fondation a décidé d'accorder aux assurés, qui s'étaient déjà vu créditer d'une rémunération de 3% en mai 2022, un intérêt

## PLANS D'ÉPARGNE DE LA SVE

# Améliorer les rentes, économiser des impôts

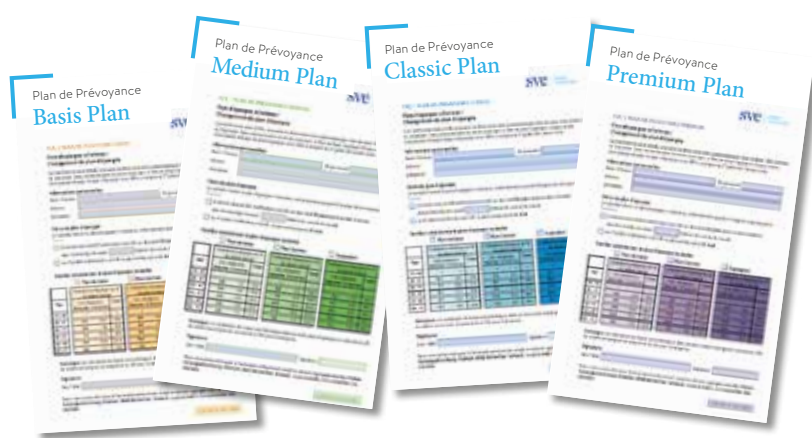
de 2,5%. Au total, les assurés profitent ainsi d'une rémunération attrayante de leur avoir de vieillesse de 5,5% (année précédente: 5%). La SVE dépasse à nouveau nettement la rémunération minimale légale de 1%. En mai 2022, comme lors de l'exercice précédent, nous avons également pu octroyer à tous les bénéficiaires de rente un paiement supplémentaire unique.

## PERSPECTIVES INCERTAINES POUR 2023

Les perspectives de croissance de l'économie mondiale sont plutôt incertaines. Sur le plan monétaire et géopolitique, la situation est imprévisible. Dans certaines régions et pays, il faut s'attendre à une récession. Le ralentissement conjoncturel devrait entraîner un fléchissement de l'inflation. Jusqu'à ce que nous ayons une image plus claire du développement économique et géopolitique, de fortes fluctuations devraient se produire sur les marchés financiers. En raison des niveaux actuellement bas sur les marchés boursiers et obligataires, nous sommes convaincus que l'année de placement qui s'annonce sera meilleure. ■



**Peter Strassmann**  
Gerant de la SVE



En choisissant un meilleur plan d'épargne sur une base volontaire, vous améliorerez votre avoir sur votre compte de vieillesse ainsi que votre rente. Vous pourrez en plus déduire des cotisations d'épargne de vos impôts.

**Jusqu'au 31 mai 2023**, vous pouvez opter librement pour un nouveau barème de cotisations d'épargne, qui entrera en vigueur au 1<sup>er</sup> juillet 2023.

**Vous avez le choix entre le Plan de base, le Plan Confort ou le Superplan.**

Si vous voulez changer de plan d'épargne,

vous devrez en faire vous-même la demande. Sinon, vous resterez assuré-e dans le plan choisi jusqu'à présent.

**Nota bene:** le formulaire devra être envoyé par voie postale au plus tard jusqu'au **31 mai 2023**; en ligne sur **le portail des assurés «mypkSVE»** jusqu'au **20 juin 2023**.

Vous trouverez le formulaire de demande de nouveau plan d'épargne sous **→ <https://www.sve.ch/FR/FR/formulaires>** (rubrique «formulaires») ou sous «mypkSVE».

## RÉFORME DE LA LPP

# Référendum annoncé

Les Chambres fédérales ont approuvé à 113 voix contre 69 et 15 abstentions la réforme de la LPP lors du vote final du 17 mars au Conseil national, et à 29 voix contre 8 et 5 abstentions au Conseil des Etats. Jusqu'au 6 juillet,

un référendum pourra être lancé contre la réforme de la prévoyance professionnelle décidée par le Parlement, ce qui sera vraisemblablement le cas – ainsi, le peuple suisse aura-t-il le dernier mot. ■



LA FANFARE SULZER...

... VOUS SOUHAITE...



... UN TRÈS BEL ÉTÉ! ...

## IMPRESSIONS DE LA VIE PROFESSIONNELLE

Nous vous présenterons ici, à intervalles réguliers, des photos de la vie professionnelle des entreprises affiliées à la SVE. Il s'agit de photos des usines Zimmer Biomet, ENGIE, Burckhardt Compression ainsi que du Centre de formation de Winterthour (azw), que nous utiliserons à l'avenir pour des publications ou sur internet.



**IMPRESSUM** | «News» est le bulletin d'information des assurés de l'Institution de prévoyance Sulzer (SVE). Edité par: Institution de prévoyance Sulzer | Rédaction: «SVE News», case postale 414, 8401 Winterthour | Responsable de la rédaction: Pedro Fischer | Feed-back: auprès de l'éditeur ou e-mail à info@sve.ch | Production: Nigg Regli, Zurich | Photos: photoworkers.ch | Illustrations: Eugen U. Fleckenstein | Concept: Agence Tollkirsch, Winterthour | Conception graphique, correctorat: clauderotti layout & grafik, Unterägeri | Lithos: Daniela Hugener, Alosen | Version française: Nicole Viaud, Ennetbaden | Impression: Printimo AG, Winterthour | Parution: «SVE News» paraît quatre fois par an en français et en allemand. | Tirage: env. 450 exemplaires | Prochaine édition: juillet 2023